

DRCI/BREC R02-2024-12-31-00002

Arrêté fixant la liste des supports habilités à recevoir
des annonces judiciaires et légales pour l'année 2025 en Martinique

MARCHÉ PUBLIC

FI32745



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

Liberté
Égalité
Fraternité

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
de la Martinique

Autorisation environnementale relative
au projet d'implantation d'une zone
de mouillages (ZMO)
et d'équipements légers (ZMEL) en baie
du Marin et en baie de Sainte-Anne

Conformément à l'arrêté préfectoral
n°R02-2025-10-01-00005 du 1er octobre
2025, le dossier de demande d'autorisa-
tion environnementale relatif au projet
d'implantation d'une zone de mouillages
(ZMO) et d'équipements légers (ZMEL) en
baie du Marin et en baie de Sainte-Anne
est mis à la disposition du public pour une
durée de trois (3) mois pour une consulta-
tion publique « dite parallélisée ».

La consultation publique se déroulera
du **24 octobre 2025 au 24 janvier 2026
inclus, à la mairie du Marin**, siège de la
consultation publique, et à la mairie de
Sainte-Anne, selon les modalités sui-
vantes :

Le dossier dématérialisé sera consul-
table à tout moment sur le site internet
spécialement dédié à la consultation pu-
blique : [https://www.democratie-
active.fr/organisation-mouillage-baieduma-
rin-sainteanne/](https://www.democratie-active.fr/organisation-mouillage-baiedumarin-sainteanne/)

Le dossier, sur support papier, sera
consultable par toutes les personnes inté-
ressées et ce, pendant toute la durée de la
consultation publique, aux jours et heures
habituels d'ouverture au public en mairies
du Marin et de Sainte-Anne. Toutes infor-
mations sur le dossier peuvent également
être demandées auprès de la DEAL
Martinique.

Pendant toute la durée de la consulta-
tion, le public pourra consigner ses obser-
vations et propositions sur le projet :

- sur le registre dématérialisé accessi-
ble sur le site précité dédié à la consulta-
tion publique ;
- [https://www.democratie-active.fr/or-
ganisation-mouillage-baiedumarin-sain-
teanne/](https://www.democratie-active.fr/organisation-mouillage-baiedumarin-sainteanne/)

- par courrier électronique à l'adresse
de messagerie dédiée à la consultation
publique : mouillagemarinsainteanne@democratie-active.fr
- sur les registres déposés par le com-
missaire enquêteur, en mairies du Marin et
de Sainte-Anne ;
- par courrier postal à la mairie du
Marin, siège de la consultation publique, et
à la mairie de Sainte-Anne, à l'attention
du commissaire enquêteur.

Une réunion publique d'ouverture de la
consultation sera organisée le mardi
04 novembre 2025 à 18h00 à la mairie du
Marin et une réunion publique de clôture
de la consultation sera également organi-
sée le mardi 20 janvier 2026 à 18h00 à la
mairie du Marin.

Le commissaire enquêteur, M. Michel –
Léon AMATA se tiendra à la disposition du
public pour recevoir ses observations et
ses propositions pendant ses perma-
nences en mairies du Marin et de Sainte-
Anne aux jours et heures ci-après :

1. **jeudi 13 novembre 2025 de 8h00 à
12h00 à la mairie du Marin,**
2. **jeudi 11 décembre 2025 de 8h00 à
12h00 à la mairie de Sainte-Anne,**
3. **jeudi 15 janvier 2026 de 8h00 à
12h00 à la mairie du Marin.**

Les observations et propositions écrites
transmises par courrier postal et par cour-
rier électronique seront visées et an-
nexées aux registres par le commissaire

enquêteur et tenues à la disposition du
public à la mairie du Marin ainsi que sur le
site internet dédié à la consultation.

Le présent avis sera affiché dans les
mairies du Marin et de Sainte-Anne et
également dans les services d'urbanisme.

Le 01 octobre 2025

La Directrice de l'environnement
de l'Aménagement et du Logement

Stéphanie MATHEY

TRIBUNAUX

FI32778

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE FORT DE FRANCE

EXTRAIT D'UN JUGEMENT
PRONONCANT L'OUVRETURE
DE LA PROCEDURE
DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

AFFAIRE : N° RG 25/00074 - N°
Portalis DB3X-W-B7J-TIU4

Le 22 Octobre 2025, le Tribunal judi-
ciaire de FORT DE FRANCE a prononcé
l'ouverture d'une procédure de redresse-
ment judiciaire à l'égard de :

**L'ASSOCIATION Avenir FORMATION
CONSEIL ASSISTANCE**

53 Route de chateauboeuf
97200 FORT DE FRANCE

SIREN : 423 974 518

Activité : Formation Continue
d'adultes

Date de la Cessation des paiements :
24/04/2024

* juge commissaire titulaire : Monsieur
Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ de
FORT DE FRANCE

* mandataire judiciaire :

la SELAS ATOUMO MJ, Représentée
par Me Gérard COQUILLE, en qualité de
mandataire judiciaire

2, Rue du Bâtonnier Hector André -
Croix de Bellevue - 97200 FORT DE
FRANCE

*administrateur judiciaire :

LA SELARL DETROIT, représentée
par Me Charles-Henri CARBONI, en
qualité d'AJ

4, Bld de Verdun - 97200 FORT DE
FRANCE

* Commissaire de justice :

La SCP SEILHAN- SILLON - LAVIGNE,
Commissaire de Justice, Représentée
par Me SEILHAN

Centre d'Affaires le Galion - 11 Rue
Casimir Branglidor - 97220 TRINITE

Les déclarations de créances sont à dé-
poser dans les deux mois suivant la pré-
sente publication auprès du mandataire
judiciaire. Ce délai est augmenté de deux
mois pour les créanciers domiciliés hors
de la France métropolitaine.

FI32774

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE FORT DE FRANCE

EXTRAIT D'UN JUGEMENT
PRONONCANT L'OUVRETURE
DE LA PROCEDURE
DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

AFFAIRE : N° RG 25/00083 - N° Portalis
DB3X-W-B7J-TIUQJ

Le 22 Octobre 2025, le Tribunal judi-
ciaire de FORT DE FRANCE a prononcé
l'ouverture d'une procédure de redresse-
ment judiciaire à l'égard de :

**L'ASSOCIATION MARTINICAISE
PAUL GAUGUIN**

Anse Turin
Quartier Beaugard
97221 MORNE-VERT
SIREN : 317 032 118

Activité : Gestion des sites et monu-
ments historiques

Date de la Cessation des paiements :
22/04/2024

* juge commissaire titulaire : Monsieur
Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ de
FORT DE FRANCE

* mandataire judiciaire :

la SCP BR&ASSOCIES, Représentée
par Me Michel BES, en qualité de
Mandataire Judiciaire

Centre d'affaires Dillon-Valmenière -
97200 FORT DE FRANCE

*administrateur judiciaire :

La SELARL DETROIT, Représentée
par Maître Charles-Henri CARBONI, en
qualité d'Administrateur Judiciaire

4, Bld de Verdun - 97200 FORT-DE-
FRANCE

* Commissaire de justice :

Maître Hélène MARTIN, en qualité de
Commissaire de Justice

2, Avenue Emile Maurice - 97233
SCHOELCHER

Les déclarations de créances sont à dé-
poser dans les deux mois suivant la pré-
sente publication auprès du mandataire
judiciaire. Ce délai est augmenté de deux
mois pour les créanciers domiciliés hors
de la France métropolitaine.

MODIFICATIONS

FI32776

MB MATOURY

SAS au capital de 5001,00 €

Siège social : ZA DU MANHITY
IMMEUBLE LA FREGATE

97232 LE LAMENTIN

modification au

RCS de Fort-de-France 945305647

Par décision des associés du
24/10/2025, il a été décidé à compter du
24/10/2025. D'étendre l'objet social
comme suit : la vente sur place et à em-
porter de boissons non alcoolisées et al-
coolisées, sous réserve de l'obtention des
licences nécessaires et dans le respect de
la réglementation en vigueur.

FI32768

EURL SIBAN

SARL au capital de 803537,00 €

Siège social : MANSARDE RANCEE
97240 LE FRANCOIS

modification au

RCS de Fort-de-france 409772548

Par décision de l'associé Unique du
04/10/2025, il a été pris acte du non re-
nouvellement du Commissaire aux
comptes suppléant Mme LAUTREC
Sophie à compter du 31/07/2024.

VENTES

FII04282

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

le 16 décembre, 2025

A 10h au Tribunal Judiciaire
de Fort-de-France (97200),
au Palais de Justice,
35 Boulevard du Gal de Gaulle,
devant Monsieur le Juge de l'Exécution

AVIS DETAILLÉ

EN TROIS LOTS, au plus offrant et
dernier enchérisseur, des biens ci-
après désignés :

Lot / Bien n°1 : UN ENSEMBLE BÂTI A
TRINITE (97220) sis 11, rue Casimir
Branglidor – cadastré A n° 208, 209, 231
et 232, volume 2 (LOT 228) pour une
contenance de 36m2, un local commer-
cial au 1° étage du bâtiment 2 dont l'en-
trée ne se fait que par le lot 229.

Lot / Bien n°2 : UN ENSEMBLE BÂTI A
TRINITE (97220) sis 11, rue Casimir
Branglidor – cadastré A n° 208, 209, 231
et 232, volume 2 (LOT 229) pour une
contenance de 66,80m2, un local com-
mercial au 1° étage du bâtiment 2.

Compte tenu de la disposition des
lots 228 et 229, ils ne pourront pas être
vendus individuellement.

Lot/Bien n° 3 : UN ENSEMBLE BÂTI A
TRINITE (97220) sis 11, rue Casimir
Branglidor – cadastré A n° 208, 209, 231
et 232, volume 2 (LOT 230) pour une
contenance de 71,40m2, un local com-
mercial au 1° étage du bâtiment 2.

MISE A PRIX :

Lot/ Bien n°1 : 32.000 euros – TRENTE
DEUX MILLE EUROS (outre les charges,
clauses et conditions énoncées au ca-
hier des conditions de vente)

Lot/Bien n°2 : 53.000 euros - CIN-
QUANTE TROIS MILLE EUROS (outre
les charges, clauses et conditions
énoncées au cahier des conditions de
vente)

Lot/Bien n°3 : 57.000 euros - CIN-
QUANTE SEPT MILLE EUROS (outre les
charges, clauses et conditions énon-
cées au cahier des conditions de vente)

avec possibilité de baisses successives
des mises à prix de 20%, en cas de ca-
rence d'enchères

Cette vente a lieu à la requête de la SE-
LARL MONTRAVERS YANG-TING prise en
la personne de Maître Yohann YANG-
TING, Liquidateur Judiciaire, demeurant 6
rue des Arums, aux Trois Ilets (97229),
ayant pour Avocat Maître Gaëlle de
THORE, demeurant 1 Avenue Condorcet,
97200 Fort de France – Tel : 0596746155.

Les enchères ne peuvent être portées
que par un avocat inscrit au Barreau de
FORT DE FRANCE.

S'adresser à Maître Gaëlle de THORE,
Avocat, 1 Avenue Condorcet, 97200
FORT DE FRANCE. Tel : 05 96 74 61 55 /
Au Greffe du Juge de l'Exécution du
Tribunal Judiciaire de FORT DE FRANCE,
où le cahier des conditions de vente dé-
posé le 3 juin 2025 peut être consulté /
Pour la visite, en l'étude de Maître
Beauregard, Commissaire de justice. Tel :
05.96.61.09.62.

FII04281

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

le 16 décembre, 2025

A 10h au Tribunal Judiciaire
de Fort-de-France (97200),
au Palais de Justice,
35 Boulevard du Gal de Gaulle,
devant Monsieur le Juge de l'Exécution

AVIS SIMPLIFIÉ

Lot / Bien n°1 : UN ENSEMBLE BÂTI A
TRINITE (97 220) sis 11, rue Casimir
Branglidor – cadastré A n° 208, 209, 231
et 232 (LOT 228) ;

Lot/ Bien n° 2 : UN ENSEMBLE BÂTI A
TRINITE (97 220) sis 11, rue Casimir
Branglidor – cadastré A n° 208, 209, 231
et 232 (LOT 229) ;

Compte tenu de la disposition des
lots 228 et 229, ils ne pourront pas être
vendus individuellement.

Lot/Bien n° 3 : UN ENSEMBLE BÂTI A
TRINITE (97 220) sis 11, rue Casimir
Branglidor – cadastré A n° 208, 209, 231
et 232 (LOT 230) ;

MISE A PRIX :

Lot/ Bien n°1 : 32.000 euros – TRENTE
DEUX MILLE EUROS (outre les charges,
clauses et conditions énoncées au ca-
hier des conditions de vente)

Lot/Bien n°2 : 53.000 euros - CIN-
QUANTE TROIS MILLE EUROS (outre
les charges, clauses et conditions
énoncées au cahier des conditions de
vente)

Lot/Bien n°3 : 57.000 euros - CIN-
QUANTE SEPT MILLE EUROS (outre les
charges, clauses et conditions énon-
cées au cahier des conditions de vente)

S'adresser à Maître Gaëlle de THORE,
Avocat, 1 Avenue Condorcet, 97200
FORT DE FRANCE. Tel : 05 96 74 61 55 /
Au Greffe du Juge de l'Exécution du
Tribunal Judiciaire de FORT DE FRANCE,
où le cahier des conditions de vente dé-
posé le 3 juin 2025 peut être consulté /
Pour la visite, en l'étude de Maître
Beauregard, Commissaire de justice. Tel :
05.96.61.09.62.